

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Jeudi 22 juillet 2021

Grands prix Natura 2000 : appel à candidature



Les Grands prix Natura 2000, organisés par l'Office français de la biodiversité, ont pour but de mettre en valeur et diffuser, au niveau national et local, les bonnes pratiques et les actions originales sur les sites Natura 2000. Le concours 2021 est ouvert jusqu'au 31 août 2021 et la remise des prix aura lieu à l'automne à Paris.

Valorisation des sites et des acteurs

Depuis plusieurs années, les élus, les associations, les professionnels et l'ensemble des habitants des sites Natura

2000 mènent en partenariat des actions marquantes de protection et de conservation mais aussi de sensibilisation, d'information, d'animation, de suivi scientifique, etc.

Ces Grands prix visent ainsi à mieux valoriser et faire connaître les actions menées sur les sites Natura 2000, à favoriser les échanges entre les acteurs et à contribuer à une dynamique d'amélioration continue des outils et des méthodes de préservation de la biodiversité.

Relancés en 2019 par l'OFB, les Grands prix Natura 2000 sont décernés tous les deux ans. Lors de la dernière édition, 7 projets ont été distingués. Chacun d'entre eux a vu son projet valorisé à travers une vidéo que vous pouvez visionner dans la [playlist consacrée à Natura 2000](#) sur la chaîne YouTube de l'OFB.

Modalités de candidature

Organisé par l'Office français de la biodiversité dans le cadre du Centre de ressources Natura 2000, ce concours est ouvert à tous les **comités de pilotage des sites Natura 2000** en France désireux de partager leurs expériences.

Les candidats peuvent concourir parmi 6 catégories :

- ▶ action visant au bon état de conservation
- ▶ communication
- ▶ sensibilisation/animation
- ▶ action de réseau : coopération européenne ou inter-sites
- ▶ suivi scientifique et méthodologique
- ▶ action mettant en œuvre plusieurs politiques publiques

Les candidats sont invités à soumettre leur dossier complet jusqu'au 31 août 2021.

La participation au concours est gratuite.

La remise des Grands prix aura lieu à l'automne à Paris. Elle sera l'occasion de récompenser les actions des comités de pilotage lauréats et de partager des expériences exemplaires au sein du réseau Natura 2000.

Règlement et dépôt de candidature :

<http://www.natura2000.fr/outils-et-methodes/communication/grands-prix-natura-2000>

Contact : Mara Rihouet, chargée de mission Natura 2000 - mara.rihouet@ofb.gouv.fr

Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Natura 2000 est un programme de préservation des habitats et des espèces animales et végétales représentatifs de la biodiversité européenne. Issus des directives européennes Oiseaux et Habitats, Faune, Flore, datant respectivement de 1979 et 1992, des sites « Natura 2000 » sont désignés sur tout le territoire métropolitain (et des autres Etats membres) pour préserver ces habitats et espèces.

En France, ce réseau concerne plus de 1750 sites, 130 types d'habitats naturels, 94 espèces animales, 63 espèces végétales et 132 espèces d'oiseaux.

La démarche française du réseau Natura 2000 privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces et espèces, qui prend en compte les préoccupations économiques et sociales, par la concertation, le volontariat et la prévention des menaces.

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité exerce des missions de connaissance scientifique et technique sur les espèces, les milieux et leurs usages, de surveillance et de contrôle des atteintes à l'environnement, de gestion des espaces protégés, de mobilisation de la société et d'appui aux acteurs sur l'ensemble des enjeux de biodiversité aquatique, terrestre et marine, dans l'hexagone et les Outre-mer.